

Démarche : Demande d'accès au service "S2low" de l'ADULLACT

Organisme : Service technique

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Par cette démarche, vous allez demander l'ouverture d'un compte **administrateur** pour votre collectivité ou groupe de collectivités, qui souhaite utiliser le service s2low.org [1].

Vous serez invité à indiquer le SIRET de votre organisme puis à compléter le formulaire.

L'ouverture du compte **administrateur** est soumis à une vérification de l'adhésion à l'association.

Ce service est mis à disposition des adhérents de l'ADULLACT. Pour des prestations complémentaires (formations, accompagnement...) nous vous invitons à contacter les prestataires inscrits sur le *Comptoir du Libre* [2].

[1] <http://s2low.org>

[2] <https://comptoir-du-libre.org/fr/software/5>

Ressources complémentaires :

- Présentation du service S2low : <https://adullact.org/service-en-ligne-s2low>

- Adhérer à l'ADULLACT : <https://adullact.org/association/adherer/formulaire-d-adhesion>

Accès au service S2low

Vous allez remplir un formulaire pour que les agents de votre collectivité puissent exploiter la plateforme <https://s2low.org/>.

1. Collectivité / Organisme public

Désigner l'Adullact comme votre opérateur ne suffit pas

Dans la convention signée avec la préfecture vous avez désigné l'Adullact comme votre opérateur homologué. Mais cela n'est pas suffisant. Et pour HELIOS, il n'y a pas de convention.

L'Adullact est une association. Nos services sont réservés aux membres de l'association. Votre collectivité ou organisme public est-il déjà adhérent à l'Adullact ?

Déjà adhérent à l'ADULLACT ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande d'accès au service "S2low" de l'ADULLACT

Oui

Non

Je ne sais pas

Les services de l'association sont réservés aux membres.

Consultez notre site web <https://adullact.org> pour plus d'information.

Sous quel type d'adhésion ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Adhésion directe

Adhésion mutualisée via un autre organisme

Nom de l'organisme mutualisant

Préciser ici l'organisme qui a souscrit l'adhésion à l'Adullact

Date de l'adhésion à l'association

Les services de l'association sont réservés aux membres. A quelle date votre collectivité a signé le bulletin d'adhésion à l'Adullact ?

2. Référent de la demande

Nom

Prénom

3. Rôle d'administrateur

Pour information

Au travers de cette demande d'accès, vous demandez la création d'un compte qui disposera de l'habilitation d'administrateur pour votre collectivité. Un administrateur aura à gérer les autres comptes utilisateurs de votre collectivité sur S2low.org : création d'autres comptes, mise à jour des certificats, mise à jour de la classification, etc.

Une connexion à un tiers de télétransmission doit se faire avec un certificat RGS.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Partie publique de certificat RGS** pour l'administrateur

Un certificat numérique RGS** contient deux parties. L'une est appelée privée, gravé dans le matériel dont vous êtes titulaire. L'autre est appelée publique, communicable à des tiers. Si vous ne savez pas extraire cette partie publique pour pouvoir nous la transmettre, renseignez vous au près de votre fournisseur de certificat.

Protocole de télétransmission

S2low est un tiers de télétransmission multi-protocoles. Sélectionnez quel protocole concerne votre demande d'accès.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

ACTES

HELIOS

4. Pièces justificatives

À propos

La dématérialisation de la transmission des actes requière de signer avec votre préfecture une convention. Vous disposez d'un modèle de convention [1].

Seuls les utilisateurs appelés à télétransmettre doivent impérativement disposer d'un certificat RGS** ou RGS*** délivrée par une autorité de certification agréée [2].

Votre compte disposera d'habilitations pour une seule collectivité. Il aura la charge de créer les autres utilisateurs de la collectivité.

[1] <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/ctes-dematerialisation-de-la-transmission-des-actes>

[2] <https://www.lsti-certification.fr/fr/psce/>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Convention signée avec votre préfecture

Vous allez télétransmettre, vous devez joindre la convention signée avec la préfecture désignant l'Adullact comme votre opérateur.

Dans le cas où la collectivité est en train de changer d'opérateur pour rejoindre l'Adullact, la convention désigne un autre opérateur. Alors, ci-dessus, nous avons besoin de disposer de l'avenant à la convention.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Changement d'opérateur : avenant à la convention d'origine

Dans le cas où l'Adullact n'était pas l'opérateur initial de votre organisme, fournissez ici l'avenant à la convention initiale qui indique le changement d'opérateur. Cet avenant désigne l'Adullact comme votre nouvel opérateur.

Identifiant destinataire

Destinataire HELIOS

Dans le cadre de la dématérialisation des opérations en comptabilité publique, les données comptables au format PES v2 sont transmises de la plate-forme de S2low vers HELIOS. Pour ce faire, nous avons besoin de votre "Destination Passtrans". Elle commande par VHPCE ou bien MHPCE.

Ce ne sont pas les identifiants terminant par "-xt" utilisables sur le portail <https://portail.dgfip.finances.gouv.fr/>. Contactez votre trésorerie pour connaître votre site de destination.

Destinataire HELIOS

5. Liste de discussion

Utilisation de la liste de discussion

Les adhérents de l'ADULLACT, utilisateurs de la plateforme s2low.org, disposent d'une liste de discussion sur laquelle ils sont informés d'éventuels incidents et des

Demande d'accès au service "S2low" de l'ADULLACT maintenances.

L'adresse email de l'administrateur est ajoutée automatiquement à cette liste de discussion. Il est possible de se désinscrire à tout moment. Le message de bienvenu vous expliquera comment faire.

Adresse email supplémentaire

Email

Email

Email